



Gratuité des transports pour les étudiants en formation sanitaire et social mobilisés par la crise sanitaire

- 9 nov 2020

Comme pour les soignants et les personnels de santé, la Région Normandie offre sur présentation d'un justificatif de scolarité, la gratuité des transports ferroviaires et routiers aux étudiants en formation sanitaire ou sociale (infirmiers, aide-soignants, kinés, éducateurs spécialisés...) **mobilisés dans le cadre de la crise sanitaire**. Cette gratuité concerne également le service régional de transport en co-voiturage [NOMAD Covoiturage](#), disponible dans 12 communautés de communes normandes.

Infos pratiques

DISPOSITIF VALIDE JUSQU'AU 31/12/2020

Qui contacter ?

- Contact Nomad Train : 0 800 801 801 / fil Twitter @train_nomad
- Contact Nomad car et Nomad covoiturage : 02 22 55 00 10 / Mail : nomad-car@normandie.fr



[> Toutes les actualités](#)